



ABONNEMENTS

vos paroles uivez. Vous — regardez, tement mal-uve, et vous allez à tout

Pour tout ce tié, pour la z en me le maman, de-

ain pour me

e, mais c'est ercherai en

e à sa faute.

elle. Tout à relisais ses garder. Elle s notre duel, séparés da-l la garde.

nour. A suivre).

journal

région : gane de rdre.

ni-kilo 80 ets.

Suisse 1 an Fr. 9.—
6 mois 3 4.50
Etranger 1 an 3 16.—
6 mois 3 8. payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 845 1147 (d.j.f.1552) 1610 2022 — BULLE, dép. 600 952 (1000) 1808 1860

Téléph. Bureau : 150

Suisse 25 » Etranger 30 » Annonces mortuaires et rétractations 30 » 50 p Réclames . . .

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.

S'adresser à Publicitas S. A. saisse de publicité (Cercle Catholique, 1er étage).

Canevascini.

Les journaux ont en général accueilli avec les réflexions les plus modérées la nouvelle annonçant que l'Italie ne considérait pas comme acceptable la nomination de M. Canevascini, conseiller d'Etat socialiste tessinois, à la Commission internationale de régularisation des eaux du lac Majeur.

Il y eut cependant surprise chez les uns, joie édivente chez les autres.

Les journaux dits bourgeois se sont étonnés, à bon droit semble-t-il de prime abord, que la qualité de « persona grata » soit requise pour la désignation d'un représentant d'un pays dans une commission mixte librement élue par chacun des gouvernements intéressés. La presse de gauche a violemment attaqué le procédé italien ainsi que M. Motta, chef de notre politique étrangère, se réjouissant d'ailleurs visiblement de cette nouvelle occasion qui lui était offerte de rompre une lance en faveur du socialisme suisse qui seul déjend honorablement les couleurs nationales.

On peut éire pour ou contre le fascisme, surtout quand on est Italien, c'est-à-dire intéressé cu premier degré à la situation politique de la péninsule transalpine. On peut même avoir sa religion faite sur le résultal définitif de l'expérience fasciste méme si l'on est Suisse, Américain ou Esquimaux, Mais si nous exigeons de l'Italie qu'elle respecte notre indépendance politique, il est de toute nécessité que nous observions à son égard la même prudente réserve. L'attitude de certains communistes suisses nous a été reprochée à l'occasion de réclunations faites en teur temps par le Conseil l'édéral auprès du gouvernement de Rome. Ces points étant bien établis, examinons la situation créée à la Suisse par le genre de « veto » opposé par l'Italie à la présence de M. Canevascini dans une commission lechnique italo-suisse.

Nous pensons que Rome eût plus sagement agi en ne rebutant pas la personne de

la situation créée à la Suisse par le genre de «velo» opposé par l'Italie à la présence de M. Canevascini dans une commission technique italo-suisse.

Nous pensons que Rome eût plus sagement agi en ne rebutant pas la personne de M. Canevascini, parce que cet homme est un magistrat helvétique, et parce que la Suisse est en somme parfaitement libre de choisir qui bon lui semble pour faire partie de commission où elle doit être représentée. L'Italie accepterait-elle que Berne s'opposât au choix de telle on telle personnatifé effectué par son gouvernement? Il y aurait là une question théorique intéressante à trancher préalablement. De plus, it est dans les habitudes internationales de n'exiger la qualification de « persona grata» que pour les représentants officiels d'un pays auprès d'un gouvernement étranger. La Suisse, en conséquence, est en droit de maintenir cette nomination.

Pratiquement, le problème se pose sous un autre angle. Le rôle joué par M. Canevascini dans les multiples incidents italosuisses qui se sont déroulés à la frontière de ce canton a déterminé nettement que l'homme d'Etal socialiste du Tessin prend une part active au mouvement antifasciste et entretient des relations avec les ennemis du gouvernement italien. Dans ces conditions, il paraît assez naturel que Rome ne voie pas d'un bon œil la présence de ce détégué helvétique dans une commission qui aura à s'occuper des rapports entre les deux pays. Lors de la nomination de M. Canevascini, les incidents les plus violents qui mirent aux prises ce magistrat avec l'organisation fasciste n'avaient pas en lieu. Il s'agit maintenant d'une question d'opportunité et de lact, et il est avantageux pour les deux pays de mettre en présence des gens qui pourront se regarder tranquillement dans les yeux. M. Canevascini peut parfaitement garder ses opinions sur le fascisme, mais il doit comprendre, nous semble-t-il, qu'il rendrait service au pays en se retirant de sa propre initiative de la Commission italo-suisse dont il fai-sait partie. Quand on entame des p

lers avec une nation, il est d'élémentaire politique de créer autour de la négociation une ambiance favorable. C'est surtout à ce point de vue que nous nous plaçons en émettant les considérations ci-dessus.

Quant au rôle de M. Motta, chef du Département politique, le pays ne peut que s'en touer. Notre ministre des affaires étrangères n'est pas le seut homme d'Etat qui ne réussisse pas loujours à faire prévaloir son point de rue dans une affaire diplomatique, et quand on est deux parties qui cherchent sérieusement la solution d'un conflit, il est d'usage que l'on se fasse des concessions réciproques. On peut être surpris également de l'attitude si nationaliste que prend subilement certaine presse d'extrême-gauche habituée à ignorer systématiquement l'existence de frontières nationales.

La question da blé au point de vue social.

Au point de vue social.

(Par un agriculteur)

La nécessité de l'extension, ou tout au moins du maintien dans ses limites actuelles, de la culture indigène des céréales, est non seulement un problème purement agricole, mais aussi et surtout un problème économique et social.

C'est du reste ce que démontre amplement le rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'approvisionnement en blé du pays, et datant du 2 avril 1928. En effet, on peut y lire ce qui suit : «En Suisse, la production des céréales resiera, avec celle de la pomme de terre, la branche principale de la culture. Supprimer la production des céréales aurait la plus grande conséquence, puisque cela compromettrait toute notre culture. Les céréales jouent, en effet, un rôle de premier plan dans le problème de l'assolement, c'est-à-dire dans l'utilisation rationnelle de notre sol. Le paysan qui se voue entièrement à l'élevage ou à la production du lait est beaucoup plus exposé aux périls des fluctuations économiques que celui qui partage son activité enire la culture du sol et la production fourragère. En outre, la culture du sol a l'avantage d'offrir dans une plus large mesure des occasions de travail. Elle occupe en effet par unité de surface beaucoup plus de bras que la production fourragère, l'élevage du bétail et la production l'aitière. Précisément aujour-d'hui que le nombre des agriculteurs, par rapport au chiffre total de la population suisse, a diminué au point de tomber au dessous du 30 %, le maintien de la culture du sol a une importance sociale et politique considérable. Son extension est le plus sûr moyen d'arrêter la migration de la population campagnarde vers les villes et d'empécher que la jeune génération agricole ne se détourne de la terre pour aller augmenter le prolétariat urbain.

C'e fait est mis en relief, avec chiffres à l'appui, dans la brochure que vient de publice le Dr E. Paravicini, de Bâle, et qui a pour titre « Les systèmes d'utilisation du sol en Suisse orientale 20 personnes; et en Suisse romande 17 per

Aujourd'hui, on peut être certain que le rejet du nouveau projet du blé, qui sera soumis au peuple le 3 mars, fera perdre à la culture indigène des céréales son meilleur appui. Ce qui obligerait les exploitations agricoles à se livrer exclusivement à la culture fourragère et à l'élevage du bétail, de telle sorte que la moitié des personnes occupées jusqu'à maintenant dans la culture indigène des céréales devrait chercher d'autres occupations et il ne resterait, dans la plupart des cas, rien d'autre à faire que de quitter la ferme pour émigrer à la ville.

(Réd. — Le très objectif exposé ci-des-

grer a la ville.

(Réd. — Le très objectif exposé ci-dessus démontre à l'évidence l'importance d'une solution au problème du blé apportant à celui-ci une protection efficace et assurant à sa culture une rentabilité suffi-

sante.

Cet autre problème de la migration des populations campagnardes vers la ville est trop grave pour que l'on ne profite pas de tous les moyens à la disposition de la nation pour retenir vers la terre le plus de monde possible. Le projet de loi sur le blé favorisera, tout en présentant une couverture financière pas trop onéreuse, le travail terrien. Il est d'intérêt général et patriotique de lui prêter appui.)

Petite Revue.

ÉTRÁNGER

Autour du budget allemand.

Le Reichstag s'est réuni aujourd'hui pour entamer la discussion du budget présenté par le ministre des finances, M. Hilferding.

On prévoit qu'une lutte chaude sera menée autour de l'adoption de ce budget et que le ministère Müller y pourrait bien « laisser des

plumes ».

En effet, aucun des partis formant actuellement l'inconsistante majorité parlementaire
n'est disposé à voter le chiffre formidable de
fr. 10 milliards, en augmentation de 500 millions de marks sur celui de l'année dernière.
Si l'on essaie d'approfondir les raisons qui
cont cartic les grangement allement à pran-Si l'on essaie d'approfondir les raisons qui ont porté le gouvernement allemand à proposer au Parlement cette augmentation de crédit, qui entraîne forcément de nouvelles tranches d'impôl, on est obligé de reconnaître que la question d'opportunité joue le rôle le plus important dans la manœuvre et que le ministère Müller a l'idée bien déterminée de créer au dehors l'illusion suivant laquelle le paiement des réparations impose à l'Allemagne une charge qu'elle n'est pas en état de supporter.

paiement des réparations impose à l'Allemagne une charge qu'elle n'est pas en état de supporter.

Nous avons dit à plus d'une reprise que les dépenses du Reich supporteraient une forte compression. C'est d'ailleurs l'opinion de M. Parker Gilbert, agent des réparations, placé mieux que n'importe qui pour émettre une opinion justifiée sur l'état économique et financier du pays. A la veille de négociations qui doivent fixer définitivement les obligations du Reich, on comprend que les ministres responsables devant la nation tentent par tous les moyens d'obtenir un allégement à la situation actuelle. M. Hilferding défend les chiffres qu'il présente en affirmant que la dette de réparation crée des conditions d'existence qui menacent la prospérité morale et économique du peuple allemand.

Selon le projet présenté par le ministre des finances, l'augmentation relativement élevée des postes du budget est due essentiellement au plan Dawes. Il importe de remarquer cependant qu'entrênt en ligne de compte la construction du croiseur cuirassé, qui coûtera dix millions, l'augmentation de crédit de plus de 4 millions en faveur de la Reichswehr et l'organisation même du Reich, dont les rouages sont, à souhait, excessivement coûteux. A noter au surplus qu'une partie du budget est certainement affectée à des buts cachés que l'on dé-

sont, a sounant, excessivement content. A noter au surplus qu'une partie du budget est certainement affectée à des buts cachés que l'on déguise sous des rubriques plus ou moins incontrôlables. Le puissant effort que produit l'Allemagne pour remonter son armée en marge des traités doit être alimenté financièrement,

et c'est dans ce domaine que les économies les plus importantes seralent à réaliser.

Pour trouver les sommes nécessaires à l'é-quilibre de son budget, M. Hilferding propose une augmentation de la taxe sur la bière, dont il attend 160 millions, une revision du régime de l'alcool, qui rapportera 90 millions, ainsi que le renforcement général de l'impôt sur la fortune acquise, appelé à fournir la diffé-rence.

la fortune acquise, appelé à fournir la différence.

Il est bien inutile de souligner l'impopularité des mesures projetées. Chaque parti, pour un motif ou pour un autre, s'oppose énergiquement, suivant la couleur de ses principes sociaux, à l'une ou l'autre de ces formes de « sur-impositions », et l'on annonce déjà que les social-démocrates, qui sont le plus «fortement re-présentés au gouvernement, sont disposés à laisser aux partis « bourgeois » la responsabilité de la situation, en ne participant pas au vote, tout en mintenant la présence de leurs représentants au cabinet. Dans un autre pays, une pareille attitude ne serait point comprise. En Allemagne nouvelle, tout comme en Chine, il ne faut s'étonner de rien et les compromissions les plus saugrenues sont possibles du jour au lendemain. On s'explique difficilement, cependant, comment le cabinet Müller, s'il n'arrive à faire adopter son budget que par une série d'artifices, pourra représenter avec une autorité suffisante la nation allemande au cours des importantes négociations internationales qui vont incessamment commencer.

On se rend compte chaque jour un peu plus que la réalisation de la «grande casiliton»

nales qui vont incessamment commencer.

On se rend compte chaque jour un peu plus que la réalisation de la «grande coalition» entrevue et préconisée dans certains milieux devient une chimère... une chimère voulue et recherchée, peut-être. Pour nous, le plus clair de la situation est qu'aucun parti ne veut s'engre officiellement dans la mêlée et assumer. gager officiellement dans la mêlée et assumer les responsabilités de l'acte liquidant définiti-vement les conséquences de la guerre.

En France, la presse nationale a généralement l'impression que le Reich ne joue pas le franc jeu et qu'il cherche injustement à se soustraire à des obligations qui lui furent justement imposées à la suite de la conflagration mondiale qu'il déclencha.

P. S.

Les relations polono-russes.

L'Europe attend avec une curiosité bien compréhensible la finale de la comédie par laquelle la Russie rouge a tenté d'isoler la Pologne des autres Etats signataires du pacte Kellogg et de mettre en pratique à son avantage la vieille formule « divise et commande ».

tage la vieille formule « divise et commande ».

La note remise à Moscou par M. Patek aura vraisemblablement refroidi l'enthousiasme so-viétique. Elle est fort bien conçue, la Pologne acceptant d'entrer en pourparlers immédiats au sujet de la conclusion du protocole Litvinof, mais établissant nettement aussi la ratification déjà acquise du Sénat américain et la participation à cet accord séparé de tous les Etats qui y sont directement intéressés: Roumanie et Etats baltes. Sous cette forme, le protocole Litvinof devient d'ailleurs une formalité inopérante, puisqu'elle ne fait qu'avancer de quelques semaines l'entrée en vigueur d'un pacte international déjà existant.

L'habileté de M. Zaleski a déjoué l'astuce

international déjà existant.

L'habileté de M. Zaleski a déjoué l'astuce russe. On verra maintenant comment M. Litvinof va se tirer du mauvais pas qu'il vient d'accomplir. Pour ce qui concerne la menace polonaise pesant sur la tranquillité de l'U. R. R. S., juste au moment où le général allemand Groener assure à son gouvernement que le Reich doit se construire une flotte de guerre puissante pour assurer sa sécurité territoriale du côté polonais, tout le monde comprend que les deux États qui ont intérêt à cacher leurs intentions réelles vis-à-vis de la nouvelle république de Pologne adoptent en l'occurence une attitude de commande plus ou moins explicable. plicable.

Le protocole Litvinof, qu'il aboutisse ou non, demeurera un témoin de la fourberie bolchéviste.

La vie n'est pas un plaisir, elle n'est pas un chagrin, mais elle est un devoir.



6

RE

DERNE ILLE 06.

on, Bulle

SUISSE

Autour de la mort de Cartier.

Le rapport du Département militaire fé-fédéral concernant la mort du capitaine-aviateur Cartier a été soumis au Conseil fédéral.

est reconnu que l'appareil ne présentait point les qualités de construction et de solidité voulues et que la faute de l'accident qui coûta la vie au vaillant pilote

l'accident qui coûta la vie au vaillant pilote incombe à certains personnages des ateliers de construction de Thoune.

Des sanctions ont été prises. M. Emile Jeannin, ingénieur, directeur des ateliers, recevra une réprimande officielle pour défaut de surveillance. M. Jacques Yenny, ingénieur, sera suspendu de ses fonctions d'ici au 28 février 1929.

En somme il est prouvé que la rumeur

En somme, il est prouvé que la rumeur qui court dans le public suivant laquelle des réformes importantes doivent être apportées dans notre aviation militaire est fondée.

Il s'agira maintenant de remonter le courant et de doter notre organisation aérien-ne de méthodes de travail et de personnel à la hauteur de la science moderne.

Le baron Pacquement.

Des perquisitions opérées dans les affaires et la comptabilité du baron Pacquement ont permis de s'assurer que Bachmann avait pris toutes les précautions pour se garer contre l'intervention de la justice française. Il avait établi un arbre généalogique qui lui servait à prouver qu'il était Suisse en Suisse et Français en France.

Il s'était d'ailleurs vanté, il y a six mois, des mesures de séquirité util avait prises

des mesures de sécurité qu'il avait prises pour le cas où il lui arrive malheur.

Nos monnaies.

Une commission s'est réunie l'autre jour, sons la présidence de M. Musy, chef du Département des finances, pour exa-miner la revision de notre législation mo-nétaire.

L'adoption de l'étalon-or a été votée à l'unanimité. Des mesures seront prises pour favoriser le retour à la circulation ef-fective des monnaies d'or, bien que la con-vertibilité des billets de la Banque nationale en monnaie légale ne soit pas encore

La pièce de 5 fr. sera considérée comme La pièce de 5 fr. sera considérée comme monnaie divisionnaire, par le fait de l'adoption de l'étalon-or. Elle continuera cependant d'être frappée en argent, mais son volume sera réduit. L'opportunité de la création de coupures inférieures à fr. 20.—n'a pas été admise, puisque l'écu est ramené à des proportions qui en rendront l'usage plus facile.

Le problème du blé.

M. Minger, conseiller national, a fait ré-cemment devant l'assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans un exposé du problème du blé très complet. Il s'est du problème du blé très complet. Il s'est déclaré partisan du projet présenté par le Conseil fédéral et adopté par les Chambres. L'orateur a démontré également la nécessité dans laquelle se trouve l'agriculture suisse de diminuer sa production herbagère. Il est nécessaire, pour cela, de protéger efficacement la culture du blé.

Nous donnons ci-dessous le tableau des revendications auxquelles M. Minger esti-

revendications auxquelles M. Minger esti-me qu'il faut faire droit : 1. Un placement sûr n'est possible que si la

Confédération se charge de l'acquisition des céréales

2. Un prix sûr garantissant au producteur un modeste rendement; cela implique une ga-rantie du prix par l'Etat;

antie du prix par l'Etat;
3. Pour les propres producteurs, notamment pour les petits producteurs du Valais, des Grisons et du Tessin, il faut un stimulant afin qu'ils produisent eux-mêmes leur blé et n'achètent pas de la farine. Ce stimulant peut être

chètent pas de la farine. Ce stimulant peut être donné par les primes de mouture.

Le monopole d'Etat qui était en vigueur jusqu'ici garantissait ces trois conditions, mais le peuple suisse a rejeté le monopole d'Etat le 5 décembre 1926 et il n'y a pas d'autre chose à faire que de chercher de nouvelles voies. Les adversaires du monopole ont déposé une initiative. L'Assemblée fédérale propose cependant au peuple de la rejeter. Elle a élaboré ellemême un contre-projet sans monopole. Ce conmême un contre-projet sans monopole. Ce con-tre-projet assure aux producteurs de céréales tous les avantages que leur donnait le monopole actuel, l'acquisition obligatoire du blé indigène par la Confédération à un prix plus élevé d'au moins 8.50 fr. les 100 kg. pour le blé panifia-ble et une prime de mouture de 5.— à 8.— francs selon les régions. En outre, les meuniers sont tenus d'acquérir le blé du pays et de le substituer au blé étranger. Le contre-projet fait droit à une autre revendication : la livraison sans frais de port sera remboursée par la possibilité de remboursement de ces frais. Cet-te mesure doit permettre de maintenir le prix

du pain uniforme dans toute la Suisse.

En ce qui concerne la protection des meuneries, on a seulement maintenu ce qui existe actuellement. Le contre-projet devait encore résoudre un autre problème. Il s'agissait de sa-voir qui devait se charger des frais, s'élevant de 12 à 14 millions. On avait admis que la caisse fédérale, comme jusqu'ici, devait subvenir aux frais de la prime de mouture, s'éle-yant à environ 4 millions. On espère trouver les millions manquants en augmentant de 2 à 10 centimes par 100 kg. la taxe de statistique pour toutes nos importations et exportations. Le prélèvement de cette taxe se fait par le nnel des douanes.

Le gros avantage que paraît comporter le projet de la Confédération est de trouver la couverture financière sans provo ver la couverture financière sans provo-quer la création d'une nouvelle classe de fonctionnaires. En effet, les dix millions qu'il faut trouver pour faire face à la « pri-me de mouture » seront fournis par l'aug-mentation de 2 à 10 centimes du droit de statistique sur les marchandises qui fran-chissent notre frontière, avec le seul con-cours de fonctionnaires existants.

La votation du 3 mars, que l'on a qualita volation du 5 mars, que foir a quar-fiée, à cause de sa complexité, puisque trois questions y seront posées en même temps au peuple, de votation des « non, oui, oui, » doit pouvoir compter sur le front solide des partis nationaux.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Une importante discussion s'est engagée à Chambre française sur la politique sociale. M.

Chambre française sur la politique sociale. M. Reillesout, député du Tarn, a demandé surtout l'institution du salaire familial. M. Faugère a développé ensuite diverses motions ouvrières. M. Loucheur, ministre du travail, a exposé les résultats acquis et le programme social à réaliser. Aujourd'hui, le salaire est garanti et les auvriers neuvent se grouper pour défendre les ouvriers peuvent se grouper pour défendre leurs intérêts. La journée de 8 heures a été introduite et les assurances sociales sont votées. Le chemin parcouru est important. La législa-ture actuelle, cependant, doit frayer de nouvel-

les lois au progrès social.

Le ministre approuve le salaire familial, qui sera réalisé par le système des caisses de compensation. Un règlement de travail respecté par les deux parties doit être élaboré. M. Loucheur met en regard les patrons français, qui, avec un salaire minimum, produisent à un prix minimum, et les patrons américains obtenant des résultats infiniment supérieurs, par l'augmentation intelligente de la production, en aug-mentant constamment les salaires. Le ministre est également partisan de la participation aux bénéfices et pense qu'une loi nouvelle pourrait

bénéfices et pense qu'une loi nouvelle pourrait créer des « actions du travail ».

Mais l'œuvre est de longue haleine.

La Chambre exprime sa confiance au gouvernement par 327 voix contre 262.

— Une nouvelle escroquerie vient d'être découverte en France. Ce serait l'Etat qui en serait victime pour un montant de fr. 80 millions.

M. Léon Pollier, administrateur de sociétés fermières de sucrerie, a été arrêté. La police est sur les traces de ses complices. M. Pollier, professeur de droit à Lille, quitta sa profession, il y a trois ans, pour assumer l'administration de diverses sociétés. Il sera inculpé d'escroquerie et ses principaux complices, MM. Robiano et Michel Neutzky, de complicité. C'est surtout

Michel Neutzky, de complicité. C'est surtout dans les affaires de réparations, au titre des prestations en nature qu'ils opéraient.

— La police serbe a pris diverses mesures en vue de la dissolution du parti paysan croate. en vue de la dissolution du parti paysan croate. Les archives ont été saisies chez le secrétaire central et les scellés apposés sur les locaux du parti. Le chef paysan Matchek fait remarquer que c'est la troisième fois qu'une telle mesure est prise, ce qui n'a jamais empêché les Croates de s'unir en vue de la réalisation de leurs as-nierations

La construction d'un tunnel sous la Man-La construction d'un tunnel sous la Man-che fait toujours l'objet d'une vive discussion en France et en Angleterre, surtout. Sir Wil-liam Bull, président de la commission parle-mentaire, estime que cette œuvre immense oc-cupera 12.000 ouvriers pendant 4 ans.

Les bruits les plus divers continuent de circuler concernant la question romaine. On affirme maintenant que les Jésuites occupent une place importante dans les négociations en cours.

s. A la suite de la remise de la note polo-e au commissariat des affaires étrangères se au commissariat des affaires étrangères Moscou, M. Litvinof à exposé à M. Patchek, ambassadeur de Pologne, des propositions ten-

ambassadeur de Pologne, des propositions tendant à l'exécution du protocole. La signature de l'acte aurait lieu immédiatement et indiquerait seulement que le pacte Kellogg entre immédiatement en vigueur entre la Pologne et l'Union des républiques soviétiques.

Ce dernier aura force de loi aussitôt après la signature pour les deux pays. Une invitation sera adressée ensuite à la Finlande, l'Esthonie, la Lettonie et la Roumanie. Dès que les adhésions seront parvenues à Moscou, l'acte entrera en vigueur pour l'ensemble des pays signataires du protocole.

M. Patchek transmețtra ces offres à son gouvernement.

vernement. L'explorateur norvégien Nansen s'est rendu en Amérique pour y effectuer les préparatifs de l'expédition qu'il se propose d'effectuer au pôle à bord du dirigeable « GRAF ZEPPE-

L'évêque de Strasbourg avait convoqué pour jeudi dernier un certain nombre de curés autonomistes et politiciens d'Alsace, pour leur demander le motif de leur attitude insoumise. Aucun des membres du clergé incriminés ne

On ne serait pas étonné que le Saint-Siège prenne des mesures de cœrcition dans le genre de celles qui frappent l'« Action française » à l'égard du clergé en révolte d'Alsace. Deux prêtres ont envoyé à leur évêque une lettre de démission.

Malheurs et accidents.

A Genève, M Mayerat, octogénaire, a trouvé lundi asphyxié par le gaz dans sor partement.

A Hausen am Albis, M. Robert Huber, secrétaire communal, voulut passer d'une voiture à l'autre tandis que le train était en marche. Il tomba sous le convoi et fut écrasé

 A Savièse, M. Dubuis, qui descendait en luge la route du Rawyl, s'est jeté contre la balustrade du pont de la Sionne et a été relevé avec de multiples blessures et une fracture du crâne. Un jeune homme, de Savièse également, M. Jollien, s'est fracturé une jambe en se lu-

On mande de Cerao de Paseo (Pérou) que de larges fissures se sont ouvertes dans que de larges ussures se sont ouvertes dans plusieurs rues et places de la ville. La ville est en effet construite sur l'emplacement de mines d'argent exploitées depuis des siècles. Elle risque donc d'être complètement anéan-

 A St-Imier, une jeune fille de 17 ans, Mlle
 Colette Ziegler, qui était venue en visite de La Chaux-de-Fonds, s'est précipitée vers le train en arrivant à la gare alors que le convoi était déjà en marche. Ayant glissé sur le marche-pied, la malheureuse passa sous les roues et eut la tête sectionnée à la hauteur de la mâchoire

Dans le populeux quartier de Travatala, à Constantinople, un incendie monstre est en train de détruire en ce moment 1000 maisons.

On ne connaît pas encore le chiffre des morts, mais des milliers de personnes sont sans abri.

— A Bellevue, dans l'Ohio, une vingtaine de personnes ont été tuées dans une collision qui s'est produite au cours d'un ouragan de neige

entre un train électrique et un autobus.

— L'éruption du Krakatoa s'intensifie. Un cratère s'est formé et dépasse la surface de la

— Entre Sonzier et Glion, sur un chantier du Pont-de-Pierre, un ouvrier âgé de 45 ans, M. Maillard, père de 4 enfants, Fribourgeois, a été

Maillard, père de 4 enfants, Fribourgeois, a été atteint par une masse de terre gelée et grièvement blessé. Transporté à l'hôpital de Montreux, il y a succombé bientôt à une fracture du crâne et de la colonne vertébrale.

— Dimanche soir, une automobile revenant d'Abondance à Evian a glissé sur le verglas, près de cette localité, puis fait une tête à queue et roulé dans le talus. Un arbre, heureusement, arrêta la descente, ce qui évita un accident plus grave. Mlle Haissly, qui conduisait le véhicule, s'en tire avec des égratignures. Sa mère, par contre, qui était âgée de 56 ans et habitait Evian depuis de nombreuses années, fut tuée sur le coup.

ful tuée sur le coup.

— A Valence, un autobus, voulant éviter une autre voiture, s'est jeté contre un arbre. Il y a un mort et huit blessés.

— On lit dans « La Revue », de Lausanne : Lundi soir, les deux enfants de M. Collaud, laitier à Genève, René, 9 ans, et Léo, 6 ans s'étaient rendus à l'école de St-Jean pour leur

taient rendus à l'école de St-Jean pour leur leçon de gymnastique.
Comme le moniteur n'était pas encore arrivé, les élèves s'annusèrent dans le local. Le petit Léo grimpa le long d'une barre, mais, à une hauteur de deux mètres, il lâcha prise et tomba à la renverse sur le sol. On le releva inanimé et cet évanouissement se prolongea durant un quart d'heure. Le professeur pratiqua la respiquart d'heure. Le professeur pratiqua la respi-

quart d'heure. Le professeur pratiqua la respiration artificielle, puis renvoya le garçonnet chez ses parents, soutenu par son frère.

Arrivé à la maison, le petit Léo se plaignit de violents maux de tête. Après avoir bu un peu de lait, il se coucha et s'endormit. Vers 21 heures, il se réveilla, hurlant de douleur : « Ma heures, il se réveilla, hurlant de douleur : « Ma tête me fait mal, dit-il à sa mère ; mamau, quand je suis tombé, j'ai cru mourir ». Ce fu-rent ses dernières paroles, car l'enfant tomba dans le coma. Mandé par téléphone, un méde-cin prit le blessé dans son auto et le conduisit à l'hôpital, mais à peine arrivé, le patricien se rendit compte que toute intervention chirurgi-cale était inutile. Il reprit l'enfant pour le ra-mener dans sa famille où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir, à la suite d'une frac-ture du crâne.

rendre le dernier soupir, à la suite d'une trac-ture du crâne.

Ce terrible accident, lit-on dans le «Cour-rier de Genève», met en deuil la famille d'un brave ouvrier dont le désespoir fait peine à voir. Le père est fou de douleur tandis que la mère, penchée sur le petit cadavre parle à sou ouvant qu'elle ne vent pas croire mort. Récemenfant qu'elle ne veut pas croire mort. Récem-ment, sa mère lui ayant acheté une casquette, il eut ce tragique pressentiment : « Maintenant que j'ai une belle casquette, je ne voudrais pas mourir ». Il ne survécut que quelques iours.

Crimes et délits.

Mardi soir, deux escocs internationaux se sont fait prendre à Lausanne. L'un d'eux était allé chez M. Martin, primeurs en gros, demander l'échange d'un billet de 100 fr. contre des coupures de fr. 20. Il faisait mine de ne compare de fr. 20. Il faisait mine de le compare de fr. 20. prendre ni le français ni l'allemand. Bientôt après son départ, on s'aperçut de la disparition d'un montant de fr. 160.— Les soupçons se portèrent immédiatement sur l'individu. La police, accompagnée d'un employé de la maison, réus-sit bientôt à découvrir l'individu dans un hôtel, en compagnie d'un camarade. Les deux escrocs mis en état d'arrestation et interrogés, déclarèrent se nommer l'un Weiss, probablement un Allemand, l'autre Vichnewski, Persan ou Rus-se. Le coupable a avoué sa faute pour le cas de la maison Martin, mais les deux compères affirment s'être rencontrés tout à fait par hasard, à Lausanne.
Vichnewski, l'auteur du vol de Lausanne, est

signalé dans «La sûreté publique internatio nale ». Son système consiste à tromper dans

l'échange de gros billets de banque.

— Près de Merstetten, Thurgovie, M. Martin Oberholzer, jardinier, âgé de 30 ans, a été attaqué par un inconnu et grièvement blessé d'un coup de couteau. L'agresseur lui a volé un cer tain montant.

 La police zurichoise a procédé à l'arresta-tion d'un jeune employé de commerce thurgovien qui a détourné dans une maison de Ber-lin le joli montant de fr. 100.000.

La dette de la France.

M. Bertrand Nogaro, député de France, professeur à l'Université de Paris, donne, dans le Journal d'Alsace et de Lorraine, des précisions significatives sur la dette de guerre de la France. Les chiffres sont impressionnants.

Nous extrayons de l'intéressant article

certains renseignements qui paraissent particulièrement suggestifs et font comprendre pourquoi le cabinet Poincaré s'ingénie à ne point autoriser la disjonction de la liquidation de la dette allemande de celle des dettes interalliées.

M. Nogaro énumère tout d'abord l'amé-lioration considérable de la situation finan-cière sous le ministère Poincaré : stabilisation de la monnaie, extinction de la dette flottante, consolidation de la dette à court terme. Reste la grosse question de la dette

La dette française en Amérique, selon qu'elle fut fixée par l'accord Mellon-Béranger, ascende à une centaine de milliards de fr. français actuels. Le Trésor britanni-

ranger, ascende a une centame de muturas de fr. français actuels. Le Trésor britannique a sur France, lui, une créance s'élevant à 55 milliards de francs.

C'est là une lourde charge, incontestablement. Il faut y ajouter encore, pour être complet, l'emprunt des trois villes (Lyon, Marseille, Bordeaux), qui vient à échéance en 1934 pour 45 millions de dollars, et celui de l'Etat français de 1921, remboursable en 1940 par 60 millions de dollars.

Jusqu'ici la France s'est acquittée sans trop souffrir de ses obligations, pour la bonne raison que les annuités, qui sont fixées selon le système progressif, n'ont jamais été très élevées et n'ont pas dépassé 32 millions de dollars, tandis qu'elles atteindront dans la suite, selon l'accord proposé, 125 millions de dollars. Les paiements à l'Angleterre se sont élevés en moyenne à fr. 1.750 millions de francs français par an. De plus, l'apport du plan Daçais par an. De plus, l'apport du plan Da-wes a couvert largement les versements, tandis que l'argent étranger remplissait en

Allemagne les vides laissés par le transfert de ces gros capitaux.

Or, tandis que la dette française à l'éfranger est plus ou moins nettement établie, si les accords envisagés sont ratifiés, les obligations du Reich vis-à-vis de la France ne seront définies qu'au cours des pourparlers qui vont prochainement commencer. On comprend dès lors l'intérêt qu'a le gouvernement français à l'arrangement qui doit survenir. On se rend compte surtout que pour lui le problème de la dette allemande soit lié à celui de sa propre dette envers l'Amérique et l'Angleterre.

S.

FRIBOURG

Dècès.

On annonce le décès de M. l'abbé Dousse curé d'Arconciel. Le défunt était âgé de

On annonce de Tournai (Belgique), le décès de M. Charles Gendre, fils de M. Er-nest Gendre, économe de la Chambre des pauvres de Fribourg. Le défunt n'était âgé que de 21 ans et

terminait son noviciat la Congrégation des missionnaires de la Salette.

Aux assises glanoises.

La cour d'assises du 1er ressort, siégeant mardi à Romont, sous la présidence de M-Delatena, président du Tribunal de la Delatena, président du Tribunal de la Gruyère, s'est occupée du cas d'infanticide de Lussy. Après interrogatoire du père et de la fille J., la séance fut interrompue pour complément d'enquête. La sœur aînée

de l'inculpée a été écrouée. Le Jury est présidé par M. Gachet, syndic de Vauderens.

A l'Union suisse des paysans.

Nous parlons plus haut de l'Assemblée des délégués de l'Union suisse des pay-

sans.

Le canton de Fribourg y était représenté par MM. Savoy, conseiller d'Etat, Morard, à Marsens, Moret, député à Ménières, Kramer, député à Lourtens, et Béat Collaud, gérant des Fédérations des syndicats d'élevage.

Accident d'automobile.

Samedi soir passé, en dessous de Catty, l'automobile de M. Blaser, administrateur à Guin, est sortie de la route et s'est renversée.

M. Blaser se plaint de douleurs dans le

dos; son fils, qui l'accompagnait, a des écorchures au visage.

Au c de 1927 qui inte résultat 1re c Société une na ciété de 72,546 1

2me rang, C de la V

Treyvar 323me, 84,155; litaire, des Ca Les M faux, L Sonnaz Courter 694me, 77,305 76,929 ciété d IVm Estavay 87,794; chaft, rabinie de tir, de tir, Echo de Société

Société Vuade Sâles, Union Mézièi tir, 73 tir, 72. 71,967 69,589 68,362 51,903 La ciétés et 50 xième crits e inscrit la qua

> Le Pres, férenc laud, Le midi, Riaz. Au lieu v

teur, puis, jamb me a dent. La décid en fa quest

châte La guré lend

a sa mane Mont et po mani ganis du C lisés Vo

Blun min. Secor Ur mem dent ne re

No

internatio omper dans

e, M. Martin i, a été atta-blessé d'un volé un cer-

erce thurgo-son de Ber-

de France, ris, donne, e Lorraine, la dette de es sont im-

ant article paraissent font com-incaré s'indisjonction emande de

ation finan-: stabilisa-de la dette ette à court de la dette ique, selon Mellon-Bé-le milliards or britanni-ce s'élevant

contestable-, pour être lles (Lyon, à échéance llars, et ceremboursadollars. uittée sans pour la qui sont fii, n'ont ja-pas dénassé

if, n'ont janas dépassé
qu'elles ataccord proLes paieélevés en
francs franlu plan Daversements,
nplissait en
ur le trans-

tise à l'étement étas
ont ratifiés,
vis de la
u cours des
ement comintérêt qu'a
urrangement
comple surde la dette
sa propre
geleterre. sa pagleterre. S.

bbé Dousse tait Agé de

& G

elgique), le ls de M. Er-hambre des e 21 ans et Congrégation

ses. ort, siégeant dence de M-nal de la d'infanticide du père et interrompue sœur aînée Gachet, syn-

aysans. l'Assemblée des pay-

t représenté tat, Morard, enières, Kra-éat Collaud, endicats d'é-

bile. us de Catty, ministrateur et s'est ren

eurs dans le mait, a des Nos tireurs.

Au concours fédéral de section en stand, de 1927-1928, les sections fribourgeoises qui intéressent notre région ont obtenu les résultes suivants

qui interessent noire region out obtent les résultats suivants: 1re catégorie (57 sections): 15me rang, Société de tir de la ville de Fribourg, avec une moyenne de 87,089; 53me rang, So-ciété de tir de Guin avec une moyenne de

lre catégorie (57 sections): 15me rang, Société de tir de la ville de Fribourg, avec une moyenne de 87,089; 53me rang, Société de tir de Guin avec une moyenne de 72,546 p.

2me catégorie (270 sections): 181me rang, Châtel-St-Denis, Carabiniers et amis de la Veveyse, 78,706.

Illme catégorie (923 sections): 295me Treyvaux, les Mousquetaires, 84,702; 323me, Bulle, Société des carabiniers, 84,155; 338me, Fribourg, Société de tir militaire, 83,899; 459me, Arconciel, Société des Carabiniers, 81,813; 553me, Gruyères, Les Mousquetaires, 80,067; 586me, Belfaux, Les patrouilleurs des bords de la Sonnaz, 79,307; 646me, Courtepin, Union Courtepin-Courtaman-Barberêche, 78,253; 694me, Attalens, Société des carabiniers, 77,305; 710me, Promasens, Société de tir, 76,929; 719me, Vuisternens-en-Ogoz, Société des carabiniers, 76,616.

IVme catégorie (1306 sections): 165me Estavayer-le-Lac, Carabiniers, moyeune de 87,794; 185me, Wallenried, Schützengesellschaft, 87,463; 193me, Vaulruz, Sté des Carabiniers, 87,238; 238me, Montbovon, Sté de tir, 86,339; 241me, Le Mouret, Société de tir, 86,359; 241me, Le Mouret, Société de tir, 86,359; 241me, Le Mouret, Société de tir, 78,902; 776me, Estavayer, Société de tir, 78,902; 776me, Estavayer, Société de tir, 78,902; 776me, Estavayer, Société de tir, 76,264; 986me, Rue, Union des sociétés de tir, 76,27; 915me, Sáles, Société de tir, 76,264; 986me, Rue, Union des sociétés de tir, 76,267; 915me, Mézières, 73,840; 1039me, Ursy, Société de tir, 72,883; 1101me, Albeuve, Société de tir, 69,589; 1180me, Hauteville, Société

b1,903.

La première catégorie comprend les sociétés qui ont 80 et plus de tireurs inscrits et 50 % de résultats obligatoires ; la deuxième, les sociétés de 50 à 79 tireurs inscrits et 55 % de résultats obligatoires ; la troisième, les sociétés de 30 à 49 tireurs inscrits et 60 % de résultats obligatoires ; la quatrième, les sociétés de moins 30 tireurs inscrits et 65 % de résultats obligatoires inscrits et 65 % de résultats obligatoires ;

Conférences agricoles.

Le dimanche 27 janvier, après les Vê-Pres, à l'Auberge de Vuisternens-en-Ogoz, férence de M. le professeur Jules Col-laud, sur l'élevage du bétail bovin. Le même dimanche, à 2 ¼ h. de l'après-midi, à l'Auberge de la Croix-Blanche, à Riaz, conférence de M. Georges Ducotterd, secrétaire agricole, sur l'emploi rationnel des engrais artificiels.

Un lutteur blessé.

Au cours d'un exercice de lutte qui a eu lieu vendredi soir, à la halle de gymnastique de la Mottaz, à Fribourg, un jeune lutteur, M. G. Chappuis, fils de M. Léon Chappuis, contrôleur des routes, s'est brisé une jambe. Il y a quelques mois, ce jeune homme avait déjà été victime d'un même accident.

Radio.

La station de T. S. F. « Radio-Berne » a décidé de réserver un jour de la semaine en faveur de ses auditeurs français à des questions concernant le Jura bernois, Neuchâtel et Fribourg.

La nouvelle gare.

La nouvelle gare de Fribourg sera inau-gurée le 31 janvier par la remise du bâti-ment aux autorités fribourgeoises et une petite cérémonie.

La gare sera livrée à l'exploitation dès le lendemain.

Chronique châteloise.

Chronique châteloise.

Concours de ski.

Le club montagnard du «Chamossaire », qui a sa cabane dans notre région, a organisé dimanche son 4me conçours annuel de ski, au Mont Corbettaz.

Une journée superbe et une neige abondante et poudreuse ont favorisé en tous points cette manifestation. Un concours fut également organisé pour les dames et enfants des membres du Club; de très grands progrès ont été réalisés depuis le dernier concours.

Voici le résultat du concours de fond: 1. MM. Blumenthal, 49 min. 50 sec.; 2. Zwahlen, 51 min. 30 sec.; 3. Annen, 51 min. 50 sec.; 4. Palsani, 53 min. 20 sec.; 5. Zyllweger, 53 min. 33 secondes. 15 coureurs avaient pris le départ.

Un accident a, hélas! attristé la rentrée des membres du Club à Châtel. M. Küffen, président de ce club, se fractura un pied lors d'une rencontre avec un autre skieur. Il fut soigné par un docteur lausannois qui se trouvait sur place et transporté à Lausanne en auto.

Nous lui souhaîtons un prompt rétablissement. Le train spécial qui quitta notre gare à 18 h. transportait quelque 800 skieurs dans 19 voitures.

ABONNEZ-VOUS A "LA GRUYÈRE"

GRUYÈRE

Nécrologie.

La cloche de l'agonie annonçait mardi le décès de Mme Emma Leibundgut, née An-drey, âgée de 69 ans, épouse de M. Clément Leibundgut, à Bulle.

La défunte qui passa sa vie dans le tra-vail et le devoir, laisse une famille éplorée à laquelle nous présentons nos condoléan-ces sincères.

La Soirée-choucroute du Cercle des Arts et Métiers.

Elle a lieu samedi, dans les locaux ha-

Elle a lieu samedi, dans les locaux habituels.

Nous savons, par le nombre des inscriptions, que la participation sera nombreuse. Tous nos amis comprennent l'importance qu'il y a de se retrouver de temps en temps pour examiner le chemin parcouru et la voie à suivre dans les problèmes de pressante actualité qui se posent.

De plus, la lutté pour l'idéal démocratique se fait de jour en jour plus serrée en face d'une réaction d'importation étrangère qui menace les institutions suisses. Les citoyens libéraux-radicaux, profondément attachés aux libertés helvétiques, doivent considérer comme un devoir de bon Suisse de se préparer à la défense de leurs droits.

Ce n'est que par la formation d'un front de défense unique que nous pourrons arriver à vaincre nos adversaires, de droite ou de gauche.

Samedi, des orateurs exposeront la situation politique et sociale sous son vrai jour.

Samedi, des orateurs exposeront la situation politique et sociale sous son vrai jour. Que chacun ait à cœur de venir à cette occasion retremper ses forces pour la lutte et s'instruire sur le programme que s'est tracé pour le proche avenir la démocratie libérale-radicale suisse.

Une séance de nos organes dirigeants centraux s'est tenue l'autre jour à Lucerne. D'importantes discussions y ont eu lieu. Il est nécessaire que les troupes sachent ce qu'ont fait leurs chefs.

Amis libéraux-radicaux, venez de partout, venez de la ville et de la campagne, venez en nombre. Que rien ne vous retourne. Il y a le drapeau qui vous appelle.

Le théâtre du Football.

Le théâtre du Football.

C'est donc samedi soir que le FootballClub bullois donnera sa deuxième et dernière représentation de «La Pierre de
Touche», comédie en 5 actes, qui a remporté plein succès dimanche dernier.

La partie théâtrale sera suivie de la soirée récréative traditionnelle.

Nous renvoyons nos lecteurs, pour l'analyse de la pièce et de son exécution, à notre
petite critique de mardi. «La Pierre de
Touche» est une comédie à la fois spirituelle et à la portée de tous. La deçon
qu'elle comporte est aujourd'hui comme au
temps où elle fut écrite, d'actualité. Elle dépeint avec un réalisme parfait l'évolution
des sentiments qu'éprouvent certains parvenus. A ce point de vue, on peut dire que
le choix de cette pièce fut des plus heureux.

Ll serait à désirer que les estaure de vee

reux.

Il serait à désirer que les acteurs de nos campagnes profitassent de l'occasion qui leur est offerte de se perfectionner dans l'art de la scène, de comparer et de s'instruire en assistant à des spectacles rendus avec la finesse que l'on se plait à reconnaître à l'interprétation de «La Pierre de Paneles». Touche ».

Souscription

pour les incendiés de La Roche.

Anonyme, La Tour		2.—
Anonyme, Marsens		2
M. Edouard Glasson, Pulle		10
Société des armaillis de la Gruyé	ere	50
M. Christian Ruchti, Bulle		5
Anonyme, Echarlens		5
Anonyme, Bulle		5
Anonyme, Bulle		3
Anonyme, Charmey		3.50
Anonyme, Sorens		5.—
M. Edouard Pasquier, Lausanne		3.—
M. Laurent Andrey, La Valsaint	e	5
M. Jules Ayer, feu Alph., Sorens		2
Anonyme, Echarlens		5
M. Louis Sudan, Palud, Bulle		3.—
Anonyme, Cerniat		2.—
Total de la présente liste	Fr.	110.50
Total des précédentes listes		811.50
Total à ce jour	Fr.	922
		FREE STATE

Nous rappelons à nos lecteurs que la souscription ouverte dans «La Gruyère» en faveur de la pauvre famille jetée sur la route au milieu de l'hiver par un récent incendie sera close samedi. Nous publierons ce jour la dernière liste.

Que la générosité publique se manifeste encore largement durant ces deux jours. Ce sont en de telles circonstances que se montrent la vraie solidarité et la véritable charité.

Après l'incendie.

Les dommages assez importants causés par l'incendie de lundi soir au bâtiment Binz sont en grande partie couverts par l'assurance, qui indemnisera les locataires de l'immeuble pour les détériorations cau-

sées au mobilier ainsi que le propriétaire pour les dégâts causés à l'usine. On parle d'une indemnité de plusieurs milliers de francs.

A nos abonnés.

Nous informons encore nos abonnés qu'ils ont avantage à utiliser, pour le payement de leur abonnement à « La Gruyère » 1929, le bulletin de chèque joint l'autre jour au journal. Ils doivent verser fr. 4.55 pour un semestre et fr. 9.05 pour l'année.

Les abonnés à l'étranger sont priés de bien vouloir acquitter sans retard le prix de leur abonnement, faute de quoi nous se-rions bien à regret dans l'obligation de sus-pendre l'envoi du journal.

Minuit... place Pigalle.

Dans ce très grand film d'art, l'esprit, l'a-musement et le sentiment vont de compagnie. C'est sans nul doute le chef-d'œuvre de Nicolas

C'est sans nul doute le chef-d'œuvre de Nicolas Rimsky qui ajoute cette fois-ci la note dramatique à son talent d'humoriste.

Citons en passant les magnifiques visions de la boîte de nuit « Au Flament Rose », les superbes tableaux de Paris qui s'éveille, puis les tableaux douloureux, la ruine, la déchéance, tout cela marqué de traits pris sur le vif. C'est un véritable triomphe de goût. Un film que parachève une interprétation parfaite, admirable de la part de Rimsky.

Le complément tout indiqué de cette œuvre superbe est « Le Grand Prix des Elégances » avec les plus célèbres vedettes parisiennes : Mistinguett, Lucienne Legrand, etc., magnifique documentaire à somptueuse mise en scène.

CHEZ NOS VOISINS

Des vandales.
On signale que des skieurs ont causé de regrettables dégâts dans un chalet, non loin de Château-d'Oex.

de Unateau-d'Oex.
Cet acte de vandalisme est hautement désapprouvé dans la contrée et les touristes forment des vœux pour que les auteurs soient découverts.

Chronique agricole.

Autour du prix du lait.

Dans l'Industrie laitière, un porte-parole des petits agriculteurs, M. Henri Curchod, de Penthalaz, propose un moyen qu'il déclare très simple pour venir en aide aux petites exploitations agricoles. Ce moyen consisterait à payer un peu plus cher le lait fourni par les petits paysans que celui fourni par les gros producteurs. Ainsi, le producteur qui fournirait moins de 15.000 kg. à l'année recevrait, par exemple, 25 centimes ; celui qui fournirait de 15.000 à 25.000 kg., 24 centimes ; celui qui fournirait plus de 25.000 kg, 23 centimes.

La rédaction de l'Industrie laitière fait bon accueil à cette idée, déjà souvent débat-tue, du reste, et qui est appliquée en Angle-terre pour le lait destiné au public. « Il ar-rivera peut-être bien un jour, dit-elle, où par la force des choses, elle devra être ap-pliquée chez nous aussi, sous une forme ou sous une autre. »

Dernière Heure

A Granges (Soleure), les quatre enfants de M. R. Wenger, ouvrier de la voie, se trouvaient seuls à la maison, pendant que leurs parents étaient au travail.

S'étant anusés avec des allumettes, ils provoquèrent un incendie. Bientôt toute la maison fut en feu. Les deux aînés des enfants réussirent à s'échapper par une fenêtre, tandis que les deux cadets furent trouvés un peu plus tard asphyxiés auprès d'une autre fenêtre. Toutes les tentatives pour les ramener à la vie furent inutiles. rent inutiles.

rent inutiles.

— A Lugano, le jeune Luciano Morandi, 18 ans, a glissé sur le sol gelé et s'est fracturé le crâne. Il a succombé.

— Un jeune Italien qui sortait d'un café de Lugano a été attaqué par une jeune fille qui le blessa assez grièvement d'un poignard. Celle-ci a déclaré que sa vietime l'avait abandonnée.

— Au cours du tremblement de terre qui a dévasté le Sui-Nan, en Chine, plus de 200 personnes ont été tuées sous les décombres de leurs maisons, pendant la nuit.

— Le tremblement de terre qui a secoué certaines régions du Vénézuéla a fait 50 victimes.

Monsieur Clément LEIBUNDGUT, à Bulle, et ses filles Jeanne, Alexandrine, Louise, Julie et la parenté out la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Emma LEIBUNDGUT née Andrey

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand'-mère, tante et cousine, enlovée à leur af-fection le 22 janvier, à l'âge de 69 ans, après une longue maladie et munie des Sa-crements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 25 janvier, à 9 heures. R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille PERROUD-GAILLARD, à La Part-Dieu, remercie bien sincèrement les nombreuses personnes qui lui ont témoi-gné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de la frapper.

Mises de fleuries.

La 1º fleurie des Combes Bevant sera exposée en mi-ses publiques à 14 h. 30 à l'Hôtel de la Gare, lun-di 28 janvier, à Villars-sous-Mont.

Le Secrétaire communal.

Avis aux fumeurs.

A VENDRE tabac roulé
et coupé, 1º qualité, à fr. 3 50
le kg., contre remboursement et
port en plus. — Bénéfice par 2 kg.
par la poste.
S'adresser à Arthur BERSIER, Gugy (Broye).

A LOUER appartement

de 2 ou 3 chambres.

Pour renseignements s'adres chez A. FELDER, le Casau, Bulle.

A VENDRE dans une importante localité de la Gruyère

une maison d'habitation

avec grange, écurie et beau jardin. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7036 B.

Remerciements.

Les families HEIMSCH et
PASQUIER remercient de tout
cœur toutes les personnes qui leur
ont porté aide et secours lors de
l'incendie de la scierie Binz.
Un merci tout spécial au Corps
des pompiers.

Pour votre chevelure

employez la méthode et les produits de Mme C. PASCHE de Vevey, plus de 60 ans de succès.

Elève à BULLE: MIIe J. GREMAUD

AU CINÉMA LUX Vendredi à 8 h. 15. Samedi à 8 h. 15. Dimanche à 3 h. et à 8 h.15

Comédie dramatique à grand spectacle

MINUIT... PLACE PIGALLE

d'après le célèbre roman de Maurice Dekobra le meilleur film de Nicolas RIMSKY.

Magnifique documentaire

Le Grand Prix des élégances

avec les plus grandes vedettes parisiennes MISTINGUETT, LUCIENNE LEGRAND, etc. For the Section of th

HOTEL DE VILLE — BULLE SAMEDI 26 janvier, dès 21 h. Dernière représentation de LA PIERRE DE TOUCHE

omédie en 5 actes de E. Augier et J. Sandeau, de l'Académie française

donnée par le **FOOTBALL-CLUB BULLE**— **Duo comique.** — ORCHESTRE PÉCLARD.

Solos. — Duo comique. — ORCHESTRE : Location à l'Hôtel de Ville.

Après la représentation: Soirée récréative. Location à l'Hôtel de Ville.

La fabrique de Meubles HEIMSCH

Scierie Binz route de Morlon BULLE avise le public que, n'ayànt pas subi des dommages pouvant entraver son activité, lors de l'incendie de la scierie, continue comme par le passé sa fabrication de meubles soignés.

Spécialité de salles à manger et de chambres à coucher.

TRAVAUX D'IMPRESSION à l'IMPRIMERIE DU JOURNAL

Les annonces doivent être adressées directement à PUBLICITAS S. A., Bâtiment Cercle Catholique, Ier étage, BULLE.

FEUILLETON de « LA GRUYERE »

La Neige sur les Pas

Henry BORDEAUX de l'Académie française.

— Mais elle, reprit Mme Romenay, dans sa fuite, sais-tu si elle ne pensait pas à toi, à sa fille, à sa maison bien plus qu'à son amour? A distance, nous transformons les passions. Elles ne donnent pas le bonheur que nous imaginous. Oui, nous devons nous tromper sur elles. Pour une femme, rien ne vaut l'ordre des jours et la paix du foyer. Elles ne le savent pàs tout de suite, elles sont faibles, elles sont guettées, mais c'est ainsi, crois-moi.

paix du loyer. Elles ne le savent pas tout de suite, elles sont faibles, elles sont guettées, mais c'est aimsi, crois-moi.

Et trouvant dans sa maternité ce que le prieur du Saint-Bernard tirait de la foi et de la connaissance des hommes, elle affirma:

— Quand tu as revu Thérèse vivante, ne m'astu pas dit ta joie? Il faut, Marc, il faut dépasser le mauvais amour qu'ils ont eu l'un pour l'autre. La pauvre enfant qui t'a fait tant de mal, il faut l'aimer mieux, l'aimer avec ce quil y a de meileur en toi. Notre douleur, à quoi servirait-elle, sinon à nous agrandir, à nous améliorer? Apprends à ten servir. Ecoute Dieu en toi.

Frappé de ces paroles, il parut hésiter, chercher une direction, puis, découragé, il murmura:

— Je ne suis qu'un homme. Jamais je ne pourrai.

— Essaie. Le pardon engage plus encore celui qui pardonne que le coupable. Sans quoi, bientôt, il rabaisserait l'un et l'autre au lieu de les relever. Du moins, je lè crois, Marc: je ne sais pas bien.

Par cette restriction elle entendait supprimer toute allusion à son propre passé. Elle qui avait si souvent pardonné, elle écartait maintenant son cas personnel, quand tout à l'heure elle l'of-frait en holocauste. De nouveau, il attendit un

frait en holocauste. De nouveau, il attendit un peu avant de répondre, puis il prononça:

— J'essaierai. Ce serait le salut... Oui, les dépasser, dépasser leur amour.

Son orgueil le soutiendrait. Il ferait, dans cette lutte, appel à son orgueil. N'avait-il pas toujours pu compter sur lui pour ne pas faiblir?

"Quand sa mère, le croyant calmé, le quitta, pleine d'espérance, — sa mère qui était venue se diminuer, s'accuser, pour racheter Thérèse, et qu'il regarda s'éloigner avec une tendresse nouvelle, — comme il se remettait à ses occupations et dépouillait son courrier délaissé pour se reprendre à la vie qu'il tâcherait d'accepter désormais, il fut surpris d'ouvrir une lettre de Mme André Norans qui lui demandait une entrevue.

11

C'était une bien singulière préparation à la visite de Mme Norans que de relire les lettres adressées à Thérèse par son amant.

Ces lettres qui longtemps avaient réchauffé la haine de Marc Romenay et que dans son sentiment de l'honneur il n'avait jamais pu reprendre sans une honte secrète, — une honte dont sa passion ne triomphait pas toujours et qui plus d'une fois lui avait fait rejeter au fond du tiroir ces témoignages dérobés, — elles exerçaient maintenant sur lui une attraction différente. Il ne poursuivait plus de vengeance contre le couple qui avait détruit son foyer. Pourquoi être injuste envers eux? Quand il prononçait contre sa femme une condamnation absolue avant la réconciliation du Grand-Saint-Bernard, n'était-ce pas son propre cœur qu'il frappait, et tout son passé qu'il atteignait par surcroit?

Non, il n'avait pas aimé une créature indigne. Il ne s'était pas trompé sur celle qu'il avait rencontrée un jour d'été lumineux, sous une allée de châtaigniers au-dessus d'un lac, devant une vieille maison, et il avait été séparé d'elle par une puissance qu'il s'expliquait mieux, qu'il s'expliquait mieux, qu'il s'expliquait mieux en rendant hommage au mort dont le père Sonnier, à l'hospice, u'avait pas craint de célébrer devant lui le courage et dont il osait, lui, plus hardi encore, mesurer la séduction.

pas craint de célébrer devant lui le courage et dont il osait, lui, plus hardi encore, mesurer la séduction.

Elles étaient, ces lettres, pleines de jeunesse, Ce n'était pas cette première jeunesse, maladroite et volontiers absurde, chargée d'imagination et de romanesque, qui croit nécessaire d'ajouter à la réalité et qui mèle tant de notes fausses à son exaltation amoureuse. Plus tard, on n'éprouve plus le besoin de transformer le monde, car on le connaît mieux, et l'on a découver les infinies ressources dont le cœur dispose pour la joie et la douleur, ces sœurs jumelles toujours prêtes à se renforcer l'une l'autre. Et si l'on a gardé sa fraîcheur et son élan, la sensibilité plus juste emploie, pour s'analyser ou s'offrir, des expressions plus touchantes parce que plus directes.

Ainsi André Norans se trouvait lui expliquer le cœur de Thérèse que leur lutte avait déchiré. Le charme qu'il avait ressenti sans se le définir à lui-même, soit qu'il n'eût pas pris la peine de l'approfondir au cours d'une conquête trop rapide et trop peu disputée, — la jeune fille, dépourvue de toute coquetterie, avait été si étonnée de sa demande et s'était si spontanément promise dans son émoi, — soit que, de race plus active, il n'eût pas éprouvé le besoin de ces retours en arrière et de cette comaissance pourtant précieuse, — ce charme délicat, si simple qu'on pouvait ne pas s'en apercevoir, voici qu'il le voyait découvert, et comme mis à nu, dans des passages tels que celui-ci, cueilli dans les

premières lettres, quand les «Madme» et les «Thérèse» se mèlaient encore, et quand la douceur d'un sentiment qui redoutait de n'être pas partagé tentait de se cacher sous de la grâce et de la gaminerie, comme on s'abrite du jour derrière un rideau d'arbres peu épais:

rière un rideau d'arbres peu épais:

Ce qui me plaît en vous, madame, c'est que, sans le vouloir, vous ne ressemblez à personne. Ah! que ces mots-là sont bêtes pour dire une chose si vraîe! On nous fabrique aujourd'hui des femmes qui, déguisées, tatouées, et, par-dessus le marché, festonnées de littérature et d'art, sont pourtant toutes pareilles. Elles se composent elles-mêmes comme des poèmes, sans compter les coups de pinceau. Elles sont éfaitess chaque matin pour toute la journée, et vous, c'est chacun de vos mouvements ou de vos gestes, chacun de vos mouvements ou de vos émotions, qui vous font au fur et à mesure. Ecoutez-les: elles ont toujours un petit boniment prêt à sortir de leurs lèvres peintes. Il y a le couplet sur la met sur la montagne, sur les clochers et sur l'Italie, sur le vent et sur les routes, sur les saisons, sur la chose à la mode, sur l'amour. Cela se présente comme un petit four sur un plateau. Cela se débite à merveille. L'important, c'est de ne déranger ni la toilette, ni la figure, ni la ligne. (A suivre). (A suivre).

"La Gruyère" est le journal le plus répandu dans la région : il constitue donc un organe de publicité de premier ordre.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle. Bon pour un échantillon de BANAGO. Veuillez le rempiir et nous l'adresser collé sur une carte postale ou dans une enveloppe (ne pas fermer).

Affranchir à B Cts.

Je désire faire un essai de votre BANAGO et veus prie de m'en envoyer un échantillen.



Le bonheur par la santé Un cri joyeux s'échappe de toutes les poitrines lorsque la Maman

apporte le BANAGO, cacao à la banane. Joie compréhensible du reste, car, d'un goût exquis, BANAGO contient les éléments nutritifs indispensables à l'organisme pendant la croissance. BANAGO rend vos enfants joyeux, vigoureux et résistants aux maladies.

cts, le paquet de 250 gr. dans toutes les bonnes épicerles, droguerles, etc. NAGO OLTEN

Franck spéciale

mieux que tout autre complément, relève parfum et couleur du café. En paquets jaunes avec le Moulin à Café!



Société pour la location des bâches, GUIN

Pour la prochaine saison, nous recommandons notre nouvelle

transportable, avec 1200 places assises et grand podium, de même que notre grand choix en

imperméables, convenant très bien pour couvrir places de construction, halles, banes de marché, etc.

Ouvriers spécialistes pour le montage et démontage à disposition. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

P. 31.015 F

(Téléphone 1) Vve Th. JENDLY-ZURKINDEN, GUIN.

Tous

les imprimés sont
livrés rapidement,
soigneusement et
à prix modérés par
l'IMPRIMERIE de
«LA GRUYÈRE» Téléphone 150.

......

Nº 306 GARAGE MODERNE Service jour et nuit. Prix modérés. A. LUTHY, BULLE.

Mise de bois

La commune de Les soc vendra en mises publi-ques, lo lundi 28 jan-vier, un certain nom-bre de numéros de bois hre d

Les forestiers seront à dis position des amateurs les 25 et 26 dès 8 h.

Les mises auront lieu dans salle particulière de l'Au-rge communale à berge comm 14 heures. – tions seront lues avant les mi-

Lessoc, le 14 janvier 1929. Par ordre : Le Secrétaire.

REMERCIEMENTS

La maison BINZ frères remercie très vive-ment les Autorités de Bulle et le Corps des Pompiers en parti-culier du prompt secours qu'ils ont donné lors du sinistre de

Robert Dousse Notaire

Hôtel de Ville BULLE Téléph. 67 Renseignements.

Gérances d'immeubles. Partages. -:- Successions. Salsepareille Model

de goûl délicieux purifie le sang.

Pour se distinguer dorénavant plus facilement de ses imitations, ce dépuratif de vieille renommée portera le nom déposé

Modélia

Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin GENÈVE — Rue du Mont-Blanc, 9

A Bulle: Pharmacie Rime

ocation de montagne.

La Commune d'Enney expose en locaiion, par voie de sou-mission, son pâturage des SERNIOULES, pour le ter-me de 2 ans, entrée en jouissance au printemps 1929. Pour renseignements s'adresser au Secrétariat communal. Les soumissions seront déposées auprès de M. le Syndic jusqu'au samedi 2 février à 8 heures du soir. Enney, le 19 janvier 1929.

Par ordre : Le Secrétaire.

On demande

pour le 1er février un

bon domestique de campagne achant traire et faucher.

S'adresser à Publicitas Bulle, sons P. 7028 B.

vendre nviron 8000 pieds de foin et regain

Toin et regain lère qualité, [ainsi qu'un bon char à un cheval, avec pont et couvet. S'adresser à Casimir Pillet, La Tour de Trême.

On demande

10 bons bûcherons

munis de leurs outils, et connais-sant bien la partie bûcheronnage. S'adresser à **Adrien Taver**nier. Panex s/ Ollon, (Vaud).

Domaine A LOUER

un domaine de 28 poses en un seul mas, très bien situé sur la route cantonale BULLE-GRUYÈRES.

Pour tous renseignements s'adresser J. BOSSON, agence immobilière, BULLE.

Vente de bois à papier.

La Commune de La Tour-de-Trême met en vente, par voie de soumission, env. 70 stères de bois

env. 70 steres de bols à papier préparé dans la forêt de Sauthaux. Les soumissions seront reçues chez M. le Syndic jusqu'au vendredi 25 janvier, à 20 heures.

20 heures. La Tour, le 19 janvier 1929. Le Conseil communal,

Suis Etra

43 Bibliotl

Pri

vien sus la g étre en p inst L dan tion miq libr

aui

ac s'er role vere gué Lén la d con lroi c'ise la r ce i abo

sen les des que sèd au cha

me

san litid Eta exi san gên est cor aua me gue des sur cié l'ér

pui cau gui égo con tits tua cla tar

du me la de te ave pé lio